

*Présents pour le SNUipp : Olivier Perrin (en poste au Portugal) siégeait comme titulaire, accompagné de Catherine Desliens et d'Alexandra Berbain (Hors de France).*

## Sommaire

<b>1. Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP).....</b>	<b>2</b>
<b>2. Point introductif d'actualité.....</b>	<b>2</b>
Réforme du cycle Terminal.....	3
Politique des langues.....	3
Programme ADN.....	3
Retour sur des contrôles.....	3
Situation du Venezuela et Haïti.....	3
<b>3. Compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2018.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Bilan 2018 du contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018.....</b>	<b>6</b>
<b>5. Immobilier.....</b>	<b>6</b>
Madrid : restructuration du secondaire du lycée français.....	6
Rabat : projet de restructuration du lycée Descartes.....	7
<b>6. Dons et legs – 2019.....</b>	<b>7</b>
<b>7. Mise en place de structures AEFE-UNSS.....</b>	<b>7</b>
<b>8. Convention type pour l'accompagnement des porteurs de projets.....</b>	<b>8</b>
<b>9. Questions diverses.....</b>	<b>8</b>

## 1. Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP)

Monsieur le Président, monsieur le Directeur, mesdames et messieurs les membres du Conseil d'administration

*En préambule, les syndicats de la FSU présentent leurs condoléances et réaffirment leur solidarité aux familles et aux proches des victimes de la récente catastrophe aérienne qui a endeuillé le réseau.*

Pour ce premier Conseil d'Administration qui suit la nomination de M. Olivier Brochet à la tête de l'AEFE, les syndicats de la FSU lui souhaitent la bienvenue.

C'est une lourde tâche qui lui incombe dans un contexte de transition et de choix pour l'AEFE. Rien ne se fera sans l'affirmation claire d'une politique ambitieuse de défense de l'opérateur public et de sa mission d'éducation.

L'avenir du réseau reste une préoccupation majeure des personnels, tant en Centrale qu'à l'étranger, toutefois les baisses de crédits continuent d'affecter la Centrale et le réseau : les postes, les projets, les salaires, les conditions de travail des personnels et donc in fine les conditions d'apprentissage des élèves.

L'avenir du réseau ne peut s'envisager en continuant à diminuer le nombre de supports budgétaires, en précarisant le statut des personnels, en augmentant les frais de scolarité, voire en préconisant tout et son contraire.

Le fonctionnement actuel de l'AEFE est remis en cause dans sa mission de service public avec un objectif partial de privatisation à l'extrême du réseau. De nombreuses contre-vérités circulent et montrent une totale méconnaissance des réalités, elles s'accompagnent dans la communication d'une entreprise de discrédit du réseau et de ses personnels dans l'opinion publique.

Comme nous l'avons déjà explicité au Comité Technique du 13 février, nous avons atteint un point d'inflexion où l'équilibre du réseau est menacé, dégradant davantage l'attractivité et l'excellence des établissements.

Nous affirmons haut et fort que l'AEFE est un modèle qui fonctionne, il faut d'urgence cesser d'en organiser la déstabilisation qui conduira inexorablement à la destruction de l'opérateur public.

Monsieur le Président, les syndicats de la FSU vous alertent solennellement.

À l'appel de la FSU, les personnels sont mobilisés sur le terrain (c'était le cas en Espagne le 8 mars, ce sera le cas le 19 mars dans l'ensemble du réseau). Le pouvoir d'achat des personnels à l'étranger baisse, les conditions de travail et d'exercice du métier se dégradent. Ne pas répondre à cette colère grandissante vous fait porter la responsabilité d'une détérioration d'un climat social qui peut à tout moment exploser.

À cela s'ajoute, devrait-on dire encore cette année, l'anxiété liée aux renouvellements de détachement des enseignants du premier degré : ils sont toujours pour les personnels une source de grande incertitude et d'inquiétude. Les retours du terrain confirment malheureusement que les blocages existent toujours, les problèmes sont réels et les promesses d'amélioration restent virtuelles.

Nous rappelons notre ferme opposition au bornage des détachements à 6 ans.

Dans ce contexte comme dans d'autres, la FSU réaffirme que la priorité doit être donnée à l'établissement public.

Conformément à nos mandats et sur la base de la forte majorité exprimée par les personnels lors des dernières élections professionnelles, les syndicats de la FSU seront présents dans le cadre d'un dialogue social ouvert et constructif, comme force de propositions. Nous serons également présents et mobilisés, sur le terrain comme en Centrale, pour contrer toutes les attaques, car il est temps que cela cesse.

→ [Déclaration en ligne](#)

## 2. Point introductif d'actualité

Le nouveau Directeur de l'AEFE, M. Olivier Brochet, remercie l'assemblée pour l'accueil dans un esprit constructif qui lui est fait, et salue le travail de M Bouchard qui lui laisse les rênes de l'AEFE. Il prend son poste à un moment clé de l'avenir du réseau. Les réflexions étant toujours en cours et sans présumer des choix politiques qui seront faits, M. Brochet indique que :

- l'AEFE a vocation à rester la colonne vertébrale du réseau et un point d'appui de son développement,
- l'AEFE doit veiller à la qualité du développement du réseau, son financement, l'immobilier et la formation des personnels,
- la remise du rapport de Mme Cazebonne sera suivie par un colloque à l'Assemblée le 15 mars.

La mise en œuvre de l'ensemble de cette politique sera la feuille de route du nouveau directeur de l'Agence qui, chose nouvelle au CA, insiste sur le volet pédagogique du réseau qui est le cœur de son métier rappelons-le.

### Réforme du cycle Terminal

Une enquête engagée auprès des établissements a permis de faire remonter les projets pour la prochaine rentrée. L'objectif de 7 spécialités par établissement est atteint (on compte en moyenne 7,2 spécialités et aucun établissement ne propose moins de 4 spécialités),

L'AEFE est actuellement en attente des validations de la DGESCO pour les ouvertures de spécialités et donc la validation de la mise en place de cette réforme, qui est au programme de tous les séminaires de formation des EMCP2.

### Politique des langues

Il s'agit d'une politique engagée depuis 30 ans, avec actuellement deux dispositifs phares :

- Les sections internationales du CP au Bac qui forment à la maîtrise experte d'une langue étrangère. En forte augmentation, ce sont 31 nouvelles sections qui ouvriront dès septembre 2019 soit un total de 179 dans le réseau.
- Les parcours adaptés PARLE dans le respect des orientations du MEN, proposés à tous les élèves.

Une attention particulière sera donnée par M Brochet à l'avenir sur la question de la politique des langues, vecteur de qualité du réseau.

### Programme ADN

Un rappel est également fait du programme ADN AEFE (programme d'échange entre élèves du réseau), avec l'utilisation d'un algorithme pour générer les binômes et 334 élèves retenus pour ces échanges entre avril-juin 2019. Cette année, avec la plateforme Agora monde (<https://agora-aeefe.fr/>), 112 établissements participent à ce programme, dont 7 en France.

### Retour sur des contrôles

L'AEFE fait actuellement l'objet d'un contrôle de l'Agence Française Anticorruption (AFA), dans les services centraux et le réseau. Le rapport sera remis à l'AEFE, qui aura deux mois pour y répondre. Ce rapport restera confidentiel.

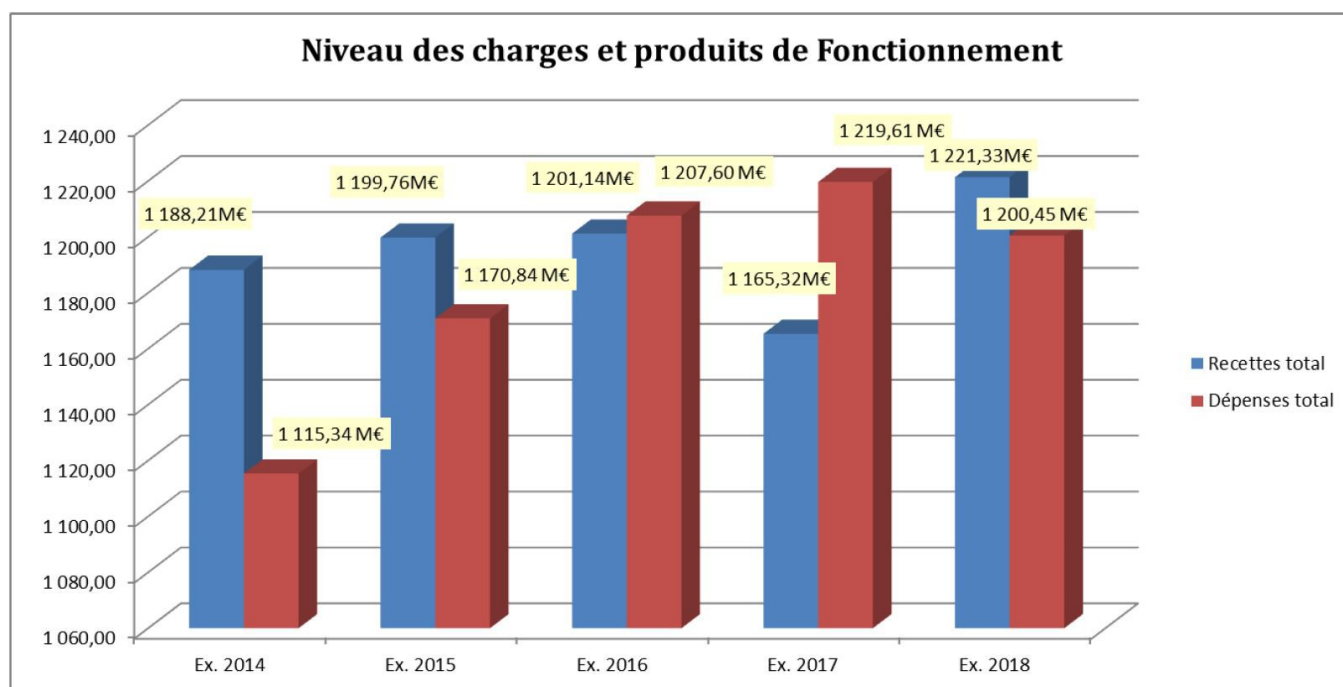
Quitus pour 2010-2015 : la Cour des Comptes a contrôlé les comptes de l'AEFE pour cette période de 5 ans et déclaré les agents comptables quittes pour cette période.

### Situation du Venezuela et Haïti

- Le lycée de Caracas est actuellement fermé, les coupures d'électricité sont quasi permanentes ce qui entraîne l'absence d'eau. Il n'y a pas d'inquiétudes à avoir en terme de sécurité, les personnels communiquent, le contact est maintenu entre professeurs et élèves. La direction travaille sur une réouverture en priorité des classes de lycée et de 3ème.

- Le lycée de Haïti a lui été réouvert et fonctionne normalement.

### 3. Compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2018



Pour le SNUipp, et l'ensemble de la FSU, le constat est clair : le rééquilibrage du compte financier en 2018 s'est fait surtout par le moyen des suppressions de postes. Ce compte financier transcrit de fait une baisse de présence sur le terrain pour l'enseignement français à l'étranger.

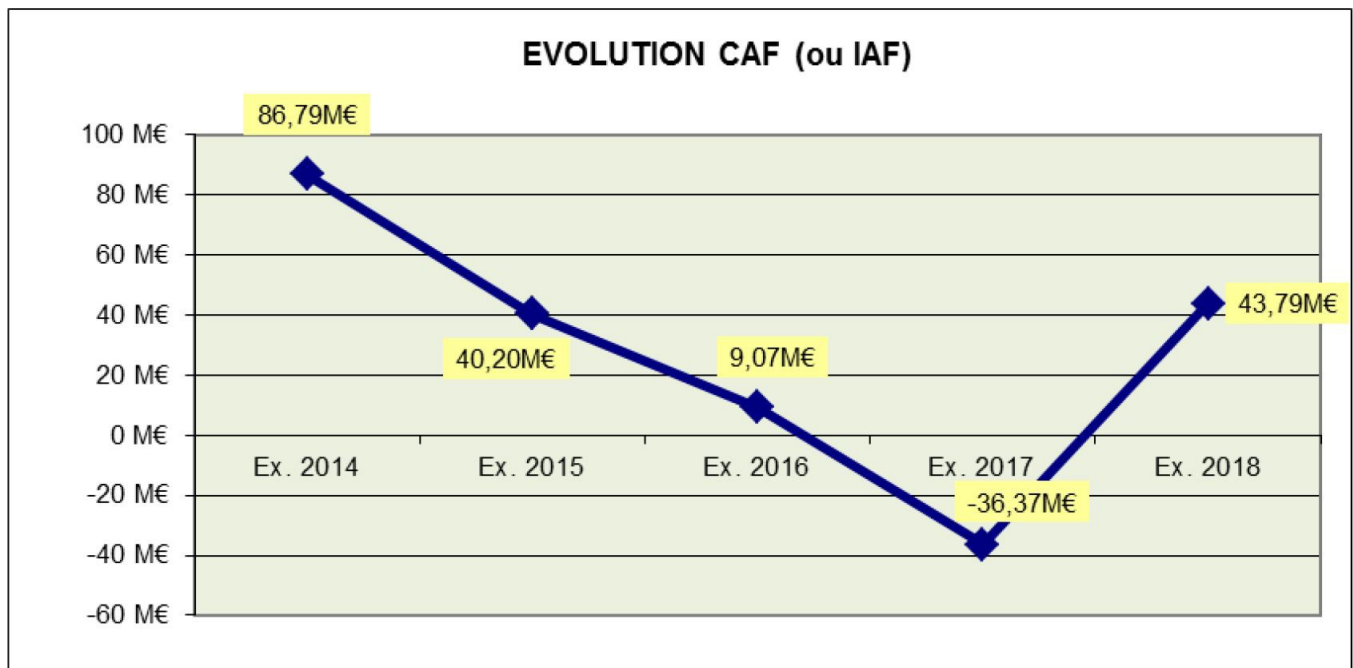
Les carences budgétaires persistantes et la brutale annulation de crédit (33M€) de l'été 2017 ont provoqué l'annulation de projets et la précarisation des personnels sur le terrain.

Quant aux difficultés, maintes fois soulevées par la FSU, des transferts de fonds vers la France (problème de convertibilité des devises pour certains pays) elles persistent toujours et génèrent des créances à hauteur de 48,8 M€ au 31/12/2018. Les efforts engagés (mission de l'Ambassadeur M. VAN ROSSUM) n'ont pas permis de solder ces créances dont l'effet pèse lourdement sur la trésorerie de l'Agence. Un accord intervenu avec le Maroc a permis de limiter la progression de ces créances (pour mémoire, de 48,4 M€ au 31/12/2017). Les démarches se poursuivent pour aboutir à des solutions autorisant durablement les transferts des pays concernés (Algérie, Angola, Brésil, Chine Shanghai, Tunisie et Venezuela auxquels s'ajoute en 2018 l'établissement de Yaoundé, actuellement confronté à une pénurie de devises de la banque centrale) vers la France.

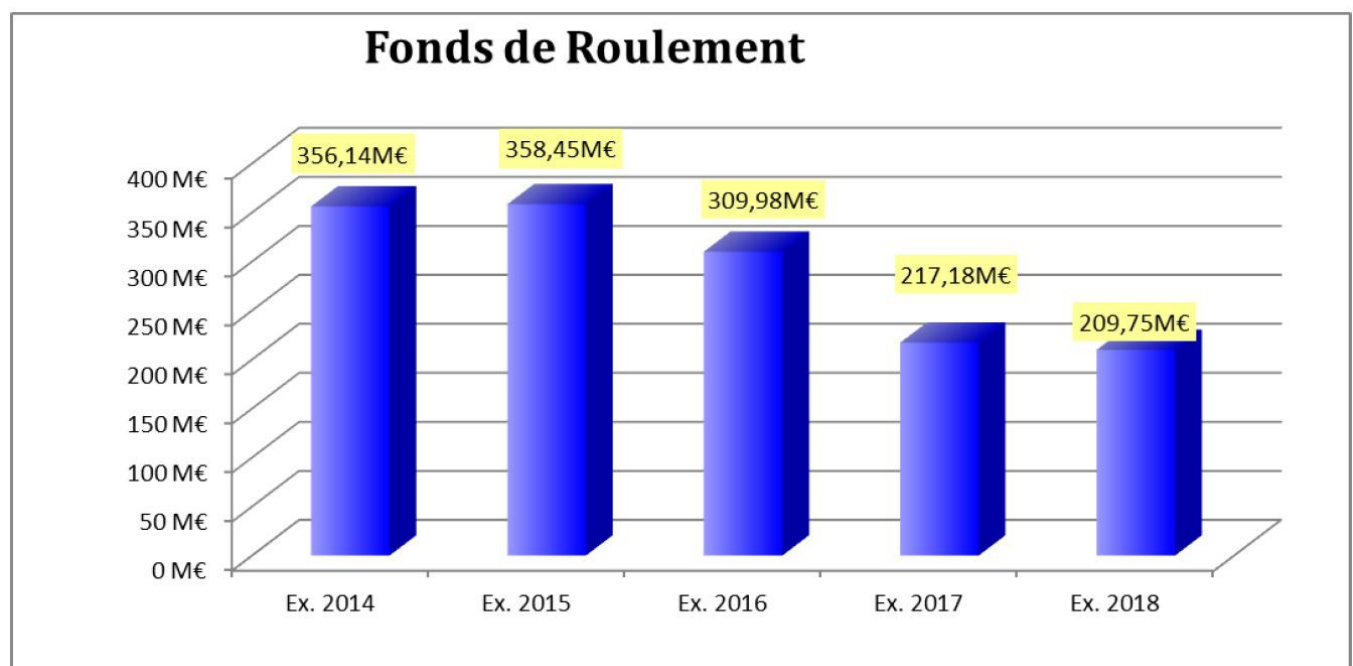
Suite à la demande de la FSU, le président du CA mentionne qu'il est difficile de faire un point d'étape sur la mission de l'Ambassadeur M. Van Rossum : il semble anormal que le CA ne soit pas informé de l'avancement de cette mission.

Une remarque est émise par la FSU à propos du programme 214 "soutien de la politique de l'Éducation nationale", mentionné dans la partie "recettes" du rapport de gestion : le montant de la subvention du MEN (attribuée pour le développement de la plate-forme de suivi d'homologation) s'élève généreusement à 25 000 € !! Au regard des 50 milliards € de budget du MEN, ce montant frise le ridicule.

Si certains administrateurs du CA, dont le représentant du Ministère du budget, saluent le résultat positif et le retour à une capacité d'autofinancement positive (cf. *évolution ci-dessous*), on relève que cela s'avère possible uniquement en puisant largement dans le fond de roulement, avec un problème de trésorerie en fin d'année.



Il a encore été nécessaire cette année de demander des remontées anticipées aux établissements afin d'assurer les paies de décembre ! Notons que ce fond de roulement (de 209,7 M€) a encore diminué cette année (de 7,4 M€) et couvre à peine 65 jours de fonctionnement total de l'Agence.



L'ensemble de ce compte financier continue de refléter tous les problèmes budgétaires de l'Agence (annulations de crédits, part patronale de la pension civile des détachés, plafond d'emploi).

Vote : 4 contre (dont FSU), 5 abstentions

## 4. Bilan 2018 du contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018

Un bilan chiffré sur les 3 années concernées est réalisé pour les différents indicateurs constituant le COM 2016-2018.

Concernant les établissements labellisés, leur nombre explose mais l'Agence précise que "seuls les établissements privés s'acquittent d'une cotisation" ce qui explique le décalage entre la forte

augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans ces établissements et l'augmentation des contributions versées par les établissements qui reste très modérée.

Pour la FSU, l'AEFE travaille pour développer la concurrence !

## 5. Immobilier

### **Madrid : restructuration du secondaire du lycée français**

Le lycée français de Madrid, établissement en gestion directe qui scolarise plus de 4300 élèves, est engagé depuis une dizaine d'années dans un vaste plan de restructuration afin de rénover ce patrimoine immobilier vieillissant.

La première phase de ce plan a été la construction d'une maternelle de 21 classes sur une parcelle située dans la partie basse du terrain. Le budget de 7,5 M€ qui avait été alloué à ce projet a été respecté. L'Agence envisage aujourd'hui de poursuivre la mise en œuvre, avec l'engagement des interventions prévues pour les classes du secondaire. Ce projet ne peut faire l'objet d'un seul chantier et doit être réalisé par phases successives. L'Agence envisage donc d'engager dès maintenant la construction du CDI et de ses annexes.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de valider cette première phase du projet de restructuration du secondaire du lycée français de Madrid pour un montant de 3 M € intégralement financé par l'établissement.

Les représentants des personnels de la FSU interviennent pour informer que s'ils soutiennent et sont favorables à ce projet depuis toujours, ils voteront contre car le projet n'a pas été présenté au Conseil d'Établissement et aux personnels localement.

*Vote : 4 contre (dont FSU).*

### **Rabat : projet de restructuration du lycée Descartes**

Le Lycée Descartes est installé depuis 1962 en zone urbaine de Rabat, dans le haut du quartier Agdal, sur un terrain d'un peu plus de 4 hectares en pleine propriété de l'État français.

Le programme des travaux prévu pour la période 2016/2020 se limitait à la construction de la salle polyvalente, au regroupement des services annexes, à la résorption des bâtiments préfabriqués et à la restructuration du service de restauration. Le Conseil d'Administration de l'Agence a approuvé en juin 2016 l'engagement de cette première tranche d'opération pour un montant 3,85M €. Le projet retenu à l'issue de concours d'architecte de 2017, a pris du retard. Le coût global de la première tranche du projet est réévalué à 5,5M € après prise en compte du nouveau phasage. Le coût global du projet est inchangé.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de valider ce complément de financement de 1,65 million d'euros pour cette première tranche de travaux de restructuration du lycée Descartes de Rabat, portant son montant à 5,5 M €, intégralement pris en charge par l'établissement.

*Vote: adopté à l'unanimité.*

## 6. Dons et legs – 2019

Depuis plusieurs années déjà, l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Charles de Gaulle de Londres ainsi que le Trust «Friends of the Lycée» organisent une campagne de levée de fonds. Cette année encore, et sur la base de dossiers de projets qui ont été présentés aux deux structures ainsi qu'aux donateurs potentiels, une promesse de don importante est faite à l'établissement à hauteur de 36 960€.

Ces dons permettront d'aider l'établissement à procéder à l'ameublement d'une salle de restauration, l'achat de matériel et mobilier pédagogiques, le financement de conférences à destination des parents.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## **7. Mise en place de structures AEFE-UNSS**

La mise en œuvre de la convention AEFE-UNSS 2017-2020 incite les établissements du réseau homologué à :

- « créer une association sportive scolaire ou, si le droit local ne le permet pas, à installer une instance interne fonctionnant sur le modèle associatif, au sein de laquelle, les élèves adhérents s'engagent, prennent des initiatives et assument des responsabilités » ;
- « se regrouper pour définir et mettre en œuvre un programme de rencontres sportives, valorisant les pratiques mixtes, et adaptées aux élèves en situation de handicap ».

La mise en place des ligues AEFE UNSS se heurte, dans certains pays d'implantation d'établissements en gestion directe, à la non reconnaissance du droit d'association empêchant ainsi la création d'une association sportive.

Il est donc proposé au membres du conseil d'administration de bien vouloir autoriser le directeur de l'AEFE à mettre en place dans les établissements en gestion directe implantés dans des pays où le droit d'association n'est pas reconnu, une structure interne à l'établissement en gestion directe fonctionnant sur le modèle associatif et les autoriser à percevoir les redevances et à prendre en charge les dépenses liées à ces activités.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## **8. Convention type pour l'accompagnement des porteurs de projets**

Il est présenté au Conseil d'Administration un modèle de convention type proposé par l'AEFE pour les nouveaux établissements qui seraient créés dans le réseau et souhaiteraient passer une convention.

Les syndicats de la FSU interviennent pour dénoncer cette convention type qui est une honte à leurs yeux. Plusieurs points sont discutés en séance comme la concurrence que peuvent faire ces établissements au réseau, ou le fait que certains cadres de l'AEFE se présentent en cherchant à monnayer leur service et leur carnet d'adresse dans les multiples écoles privées du réseau. Certains établissements non homologués se présentent d'ores et déjà comme étant en cours d'homologation.

Le président du Conseil d'Administration promet une plus grande vigilance à ce sujet, notamment sur l'utilisation des sigles ainsi qu'un message clair aux ambassadeurs.

*Vote : 6 contre ( dont FSU), 2 abstentions.*

## **9. Questions diverses**

Les questions diverses présentées par le SNUipp ayant reçu une réponse écrite de l'AEFE ont été envoyées aux sections concernées.